

TECHNICIEN(NE) EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DIRECTION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

**PROJET SPÉCIFIQUE À TEMPS PARTIEL SUR UNE BASE ANNUELLE
36 SEMAINES À RAISON DE 30 HEURES PAR SEMAINE
18 SEMAINES PAR SESSION
(REMPLACEMENT D'UN CONGÉ DE MATERNITÉ)**

Responsabilités générales

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, à appliquer des techniques et des méthodes d'éducation spécialisée, soit dans le cadre d'un plan d'intervention destiné aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, soit dans le cadre d'un programme destiné aux élèves nécessitant un appui particulier.

En plus des responsabilités prévues au plan de qualification, la personne qui occupe ce poste doit nécessairement être en mesure d'offrir un soutien éducatif auprès des étudiants inscrits au SAIDE.

- Intervient auprès des étudiants qui sont référés par le SAIDE;
- À partir des objectifs inscrits au plan d'action, elle propose des moyens et des activités pour y arriver les atteindre;
- Observe l'étudiant dans ses interactions et comportements en classe et dans les aires communes;
- Soutient l'étudiant dans la mise en action des moyens proposés au plan d'action;
- Aide à l'intégration personnelle et sociale en classe, dans les stages ou lors d'activités hors classe obligatoires;
- Agit en soutien aux apprentissages et aide au développement de saines habitudes de vie scolaire;
- Intervient dans le but de développer les habiletés personnelles et sociales des étudiants référés;
- Intervient auprès de l'étudiant dans le but d'améliorer son organisation matérielle, la gestion de son temps et de son stress;
- Participe aux discussions de cas et aux rencontres d'équipe;
- Partage ses observations aux membres de l'équipe;
- Élabore et anime des activités avec des étudiants ayant notamment un trouble du spectre de l'autisme;
- Participe aux activités de prévention et de promotion organisées par la DAE;
- Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) avec champ de spécialisation approprié ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Le candidat doit savoir comment intervenir auprès d'étudiants ayant un trouble envahissant du développement du spectre de l'autisme, démontrer des habiletés professionnelles au plan de l'autonomie, du jugement, de l'initiative, du sens des responsabilités et de la discrétion.

Posséder une bonne connaissance des stratégies en trouble d'apprentissage, autonomie, initiative, capacité à travailler en équipe, approche de résolution de problèmes dans ses relations avec ses collègues, ses supérieurs et les étudiants.

Maîtrise des logiciels de la suite Office et des logiciels spécialisés.

Salaire horaire : 23,04 \$ / heure à 32,28 \$ / heure
Horaire de travail : à déterminer

Si le défi vous intéresse, nous vous invitons à déposer votre candidature sur le site web du Collège, dans la section carrière : <https://www.colval.qc.ca/cv?concours=P-033-01> au plus tard le 30 octobre 2017.

***Les personnes non retenues seront informées par courriel.

Nous souscrivons à un programme d'accès à l'égalité et nous encourageons les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Au besoin, des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins. Le masculin est utilisé ici dans son sens épique uniquement. Seules les personnes retenues seront contactées.